

CERTIFICAT D'AGREMENT

N° 2022-254/ARCEP/SE/DJPC/DAR/DCT/GU
(DACC-2022-05-2TSVS-OGPAB-EOC44)

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste

CERTIFIE

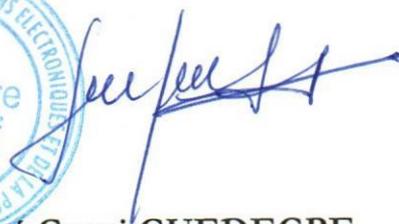
Que l'**Etablissement DELCOM** est agréé comme **Cabinet de contrôle de conformité des installations radioélectriques et de délivrance des certificats de conformité électromagnétique en République du Bénin.**

Le présent certificat est délivré à l'établissement ci-dessus identifié pour une durée de cinq (05) ans, afin qu'il puisse en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés en vertu des lois et règlements en vigueur en République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 09 août 2022

Le Secrétaire Exécutif,




Hervé Coovi GUEDEGBE